

SUJET NATIONAL

**DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE
CONCOURS INTERNE**

SESSION 2016

Un commentaire de texte portant sur un sujet d'ordre général relatif aux grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain depuis 1945.

Durée : 4h00
Coefficient : 3

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce document comprend 3 pages, y compris celle-ci

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

Sujet :

Vous commenterez le texte suivant :

Lettre à tous ceux qui aiment l'école

Extrait d'un ouvrage de Luc Ferry, Paris, Odile Jacob, 2003.

Les transformations qui affectent les conditions de la transmission du savoir à l'école, non seulement en France mais, de manière plus ou moins prononcée, dans l'ensemble du monde occidental, doivent, me semble-t-il, être imputées au mouvement d'approfondissement de l'individualisme à l'œuvre depuis les années 1960. L'individualisme, je m'empresse de le préciser, n'est nullement à mes yeux un mal : à ne pas confondre avec l'égoïsme, il définit le trait le plus caractéristique de notre modernité. Il structure les convictions et les conduites qui nous paraissent les plus naturelles : le refus de sacrifier un individu à sa communauté d'appartenance – la répulsion, par exemple, à l'égard du mariage forcé – ou encore l'importance que nous accordons à l'esprit critique, que nous préférons au dogmatisme des traditions. S'agissant de l'école où, comme on va le voir, ses effets posent un problème, l'individualisme n'a du reste pas que des aspects négatifs : les élèves ont aujourd'hui gagné en reconnaissance ce que l'autorité de l'institution a perdu en superbe. Il n'en demeure pas moins que son exacerbation dans la période contemporaine a précipité l'école dans la crise, en valorisant l'innovation au détriment de la tradition, l'authenticité aux dépens du mérite, le divertissement contre le travail, et la liberté illimitée en lieu et place de la liberté réglée par la loi. On a ainsi sapé certains principes fondamentaux de l'idéal républicain sans rien leur substituer de positif ni de solide. (...)

Depuis sa création jusqu'à la rupture introduite par les contestations des années 1960, l'école républicaine a fonctionné sur une certaine « vision morale du monde ». Elle reposait sur l'idée qu'il existait des valeurs communes, des normes collectives, incarnées notamment par les programmes, qui dépassaient les individus et que chacun devait s'efforcer de réaliser dans sa vie comme à l'école. Voilà du reste pourquoi l'enfant s'appelait un « élève », c'est-à-dire quelqu'un qui était invité à se hisser jusqu'à la réalisation d'idéaux supérieurs. En d'autres termes, le but de l'éducation était clairement de faire en sorte qu'au terme du processus chacun d'entre nous devienne « autre » que ce qu'il était au départ. C'est dans cette perspective encore que des distinctions diverses, depuis les « bons points » jusqu'au prix d'excellence, étaient censées récompenser le travail et l'effort, ce pourquoi la formule canonique du hussard de la République – « peut mieux faire » – ne prétendait pas sanctionner les talents naturels mais seulement, dans une perspective méritocratique, le bon ou le mauvais usage que l'élève pouvait en faire.

(...) Derrière la critique de l'école républicaine, c'est un nouvel essor de l'individualisme qui s'est installé. Il s'exprimera sans fard dans la fameuse formule qui inspire au moins pour une part la loi d'orientation de 1989 et selon laquelle il convient de « mettre l'élève au centre du système éducatif ». Il va de soi que cette sentence a quelque chose de juste : c'est bien pour les élèves que l'école existe et non l'inverse. Elle présente cependant l'inconvénient de prêter trop aisément à de fausses interprétations démagogiques qui, sous couleur de privilégier l'attention portée à l'« épanouissement de l'enfant » (dont on oublie alors qu'il est, pour l'Éducation nationale, d'abord un élève), occultent le fait que le système éducatif est aussi là pour lui permettre, par acquisition de savoirs et de savoir-faire, par la formation critique, de devenir autre que ce qu'il était au départ. Radicalisée à l'extrême, l'idéologie du « droit à la différence » risque de conduire, sur le plan culturel, à l'abolition de toute hiérarchie des valeurs et, sur le plan politique, à la disparition des projets collectifs,

suspectés *a priori* d'être contraires à l'épanouissement de l'individu. Sur le plan scolaire, les dangers de cette position sont aujourd'hui manifestes : au-delà de la bonne volonté affichée, elle risque de perpétuer des inégalités sociales entre les enfants, de disqualifier les notions d'effort et d'apprentissage, d'enfermer les élèves dans ce qu'ils sont au lieu de les ouvrir à l'appropriation de ce qui n'est pas soi. Il est donc nécessaire, et sans doute possible maintenant que les passions sont retombées, de dépasser ce conflit. Car ce qu'il convient de mettre au centre du système éducatif, ce n'est pas l'élève ou les savoirs seuls, mais d'évidence la relation entre l'élève et les savoirs, c'est-à-dire d'un côté le rôle de transmission qui est celui des maîtres et de l'autre, l'impératif de travail qui est celui des élèves. C'est ainsi toute la question de la place du travail (...) qu'il faut reposer aujourd'hui.

